



Zal Perax II

VT48

Désinfectant bactéricide, fongicide et virucide, respectant l'environnement

Description

Zal Perax II est un désinfectant oxydant à haute efficacité sur base d'acide peracétique destiné aux élevages intensifs et à l'hygiène générale en production végétale.

Propriétés principales

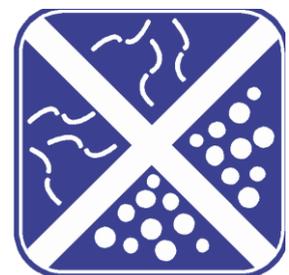
- Zal PeraxII est sur une base de solution stable d'acide péracétique (5%) additionné d'un agent mouillant afin de faciliter l'application et de permettre un contact efficace de la solution désinfectante sur les surfaces.
- Zal Perax II a prouvé son efficacité contre une large gamme de microorganismes. Les tests en laboratoire et les essais terrains ont démontré un large spectre d'activité contre les bactéries, les champignons et les virus.
- Zal Perax II garantit le respect de la santé de l'animal et de l'hygiène. Après utilisation, ce produit se dégrade en acide acétique et en eau, respectant ainsi l'environnement.
- Zal Perax II est un désinfectant terminal pour une utilisation sur des surfaces soigneusement nettoyées et rincées au préalable sans salissures importantes. Son utilisation est recommandée dans les bâtiments d'élevages, les équipements démontables, les pédiluves, les systèmes de distribution d'eau.
- Zal Perax II s'utilise par trempage, pulvérisation et par thermonébulisation.

Avantages

- Action bactéricide, fongicide et virucide
- Produit moussant permettant de visualiser la zone traitée
- Faible impact environnemental
- Compatible quelle que soit la dureté d'eau

Mode d'emploi

Locaux d'élevage	Pulvérisation avec 0,5 à 1% v/v en solution (25 litres pour 100 m ²)
Equipement démontable	Pulvérisation ou trempage avec 0,5 à 1% v/v en solution
Pédiluves	Utiliser de 0,5 à 1% v/v en solution, renouveler quotidiennement
Système de distribution	Pour le nettoyage et la désinfection, utiliser à 1% v/v en d'eau solution (systèmes de drainage) ou 0,2% de solution (systèmes sans drainage)
Thermonébulisation	Dose de 2,5 ml/m ³ pour 1 heure de contact
Serres et abris	Pulvérisation ou trempage à la concentration de 0,15 à 4% v/v en solution



Divosan™



Zal Perax II

VT48

Désinfectant bactéricide, fongicide et virucide, respectant l'environnement

Données techniques

Aspect	Liquide limpide incolore
Densité Relative à 20°C	1,12
Valeur pH (1% en solution à 20°C)	3,0
Demande Chimique en Oxygène (DCO)	0
Teneur en Azote (N)	0
Teneur en Phosphore (P)	<0,1 g/kg

Les données ci-dessus sont caractéristiques d'une production moyenne et ne doivent pas être prises comme spécifications.

Recommandations pour la manipulation et le stockage

Manipulation : toutes les informations de sécurité sur la manipulation et l'utilisation de ce produit sont fournies dans la Fiche de Données de Sécurité qui peut être consultée et/ou obtenue sur sds.diversey.com/

Stockage : conserver le produit dans son emballage d'origine fermé, protégé des températures extrêmes de stockage.

Compatibilité du produit

Zal Perax II est utilisable sur la plupart des matériaux rencontrés dans la construction de locaux et matériels d'élevage selon les conditions d'utilisation recommandées.

En cas de doute, il est recommandé de réaliser des tests sur une petite surface avant une utilisation prolongée.

Méthode de dosage

Réactifs:	Permanganate de Potassium 0,1 N Thiosulfate de sodium 0,1 N Iodure de Potassium (10%) Acide sulfurique (25%)
Indicateur (optionnel):	Amidon soluble en solution (1%)
Mode opératoire :	Ajouter 20 ml d'acide sulfurique à 50 ml de la solution à doser. Ajouter quelques gouttes de permanganate de potassium jusqu'à obtenir une couleur légèrement rose. Ajouter alors 5 ml de iodure de potassium et 2 ml d'indicateur
Calcul:	$\% \text{ v/v Zal Perax II} = \text{titre (ml)} \times 0.15 \text{ ppm d'acide péracétique (APA)} = \text{titre (ml)} \times 76$

Normes

- Bactéricide à 0,05% selon la Norme T72-301 en présence d'eau dure 30°F sur les souches de références en 5 minutes, à 20°C
- Bactéricide à 0,8% selon la Norme T72-301 en présence de protéines (1%) sur les souches de références en 5 minutes, à 20°C
- Fongicide à 1% selon la Norme T72-301 en présence d'eau dure 30°F sur les souches de références en 15 minutes à 20°C
- Virucide à 0,8% conforme à la Norme NF T72-180 sur les virus des animaux de référence en présence d'eau dure 30°F et en présence de protéines (1%) en 30 minutes, 20°C
- Virucide à 1,25% selon la Norme NF T72-180 en présence de protéines, 30 minutes, 20°C dans le cadre de maladies contagieuses d'animaux d'origine virale (fièvre aphteuse, maladie de Newcastle, myxomatose, peste porcine, maladie de Talfan, hépatite canine contagieuse)
- Actif sur le virus de la grippe aviaire H5N1
- Virucide à 7,5% conforme à la Norme NT 72-181 sur bactériophages de références en présence d'eau dure 30°F en 15 minutes à 20°C
- Bactéricide à 0,15% conforme à la Norme EN 1276 en conditions de propreté en 5 minutes à 20°C sur les 4 souches de références
- Bactéricide à 0,01% selon la norme EN 1656 en condition de saleté de bas niveau en 30 minutes à 10°C sur les souches de références.
- Fongicide à 4% conforme à la Norme EN 1650 sur *Aspergillus niger* et *Candida albicans* en conditions de propreté en 15 minutes à 20°C



Zal Perax II

VT48

Désinfectant bactéricide, fongicide et virucide, respectant l'environnement

- Fongicide à 0,08% selon la norme EN 1657 en condition de saleté de bas niveau en 30 minutes à 10°C sur *Aspergillus niger* et *Candida albicans*
- Bactéricide par thermonébulisation selon la norme NF T72-281 à 2,5 ml/m³ pour une heure de contact (avec thermonébulisateur Dynafog Mister III).

Législation

Produit conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires. [AMM N°2020156 délivrée par le Ministère de l'Agriculture pour :](#)

- Les logements, le matériel de transport et le matériel d'élevage des animaux domestiques en tant que bactéricide (0,8%), fongicide (1%) et virucide (0,8%),
- Les locaux de préparation et le matériel de transport de la nourriture des animaux domestiques en tant que bactéricide (0,05%), fongicide (1%) et virucide (7,5%),
- Les locaux de stockage, le matériel de transport (POA) et le matériel de laiterie en tant que bactéricide (0,05%), fongicide (1%) et virucide (7,5%),
- Les locaux et le matériel de stockage, le matériel de transport, les parois des locaux de stockage (pulvérisation), dans le domaine POV en tant que bactéricide à 0,1%, fongicide à 2%.
- Les sacs et emballages vides dans le domaine POV, en tant que bactéricide à 0,1%,
- Pour toutes les catégories citées (POA, POV, élevage) : bactéricide par thermonébulisation à 2,5 ml/m³ pour une heure de contact avec le thermonébulisateur Dynafog Mister III. Application hors présence humaine et/ou animale.

Agréé (N°03669) au titre de l'arrêté du 28/02/57 relatif à la désinfection dans les cas de maladies contagieuses des animaux à 0,8% dans le cas de maladie d'origine bactérienne et 1,25% dans le cas de maladie d'origine virale.

Produit Biocide TP3 (produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire) et TP4 (désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux).

Matière active : acide peracétique (CAS N°79-21-0), 5% (m/m)

Conditionnements disponibles

Code article	Conditionnement
7509316	20 L
7514933	950L

Ce document a une valeur informative et ne constitue en aucun cas une base légale. La Fiche de Données de Sécurité et l'étiquette doivent rester les documents réglementaires de référence.

RESUME ACTIVITE DESINFECTANTE

ZAL PERAX II VT48

AAM n°2020156

Bactéricide à 0,05% (POA - matériel de laiterie) à **0,1%** (POV) à **0,8%** (élevage)

Fongicide à 1 % (POA - matériel de laiterie- élevage) à **2%** (POV)

Virucide à 7,5% (POA- matériel de laiterie) à **0,8%** (élevage)

Agrément DSV n°03669 en cas de maladie contagieuse des animaux

Utilisation en cas de maladie d'origine bactérienne à 0,8% et en cas de maladie d'origine virale à 1,25%

ACTIVITE BACTERICIDE

NORME D'ACTIVITE	LABORATOIRE D'ESSAI	MATIERES INTERFERENTES	TEMPERATURE	TEMPS DE CONTACT	SOUCHES TESTEES	RESULTATS
EN 1276 (IAA)	Solvay 30/06/03	Eau dure + albumine 0,3g/l (conditions de propreté)	20°C	5 mn	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> <i>Escherichia coli</i> <i>Enterococcus hirae</i> <i>Staphylococcus aureus</i>	0,15% 0,1% 0,1% 0,15%
T72-301	Laboratoire MIDAC 08/12/94	Eau dure 30°F	20°C	5 mn	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> <i>Escherichia coli</i> <i>Enterococcus hirae</i> <i>Staphylococcus aureus</i> <i>Lactobacillus plantarum</i>	0,05% 0,01% 0,05% 0,05% 0,05%
	⇒ Produit homologué bactéricide à 0,05% (POA - matériel de laiterie) à 0,1% (POV)					
	Laboratoire IRM 28/03/94 et Faculté des sciences Pharmaceutiques de Tours 11/02/94	Albumine (1%) + extrait de levure (1%)	20°C	5 mn	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> <i>Escherichia coli</i> <i>Enterococcus hirae</i> <i>Staphylococcus aureus</i>	0,25% 0,25% 0,4% 0,8%
⇒ Produit homologué bactéricide à 0,8% + agrément DSV (élevage)						
EN 1656 (vétérinaire)	Laboratoire Biolab 17/01/02	Eau dure + albumine 3g/l	10°C	30 mn	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> <i>Proteus vulgaris</i> <i>Enterococcus faecum</i> <i>Staphylococcus aureus</i>	0,01% 0,01% 0,01% 0,01%
NFT 72-281 (désinfection des surfaces par voie aérienne)	Laboratoire IRM 07/04/03	Albumine (1%) + extrait de levure (1%)	20°C	1 h	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> <i>Escherichia coli</i> <i>Enterococcus hirae</i> <i>Staphylococcus aureus</i> thermonebulisateur Dynafoog Mister III	2,5 ml/m ³
⇒ homologué pour DVA (POA-POV-elevage)						

RESUME ACTIVITE DESINFECTANTE

ZAL PERAX II VT48

AAM n°2020156

Bactéricide à 0,05% (POA - matériel de laiterie) à **0,1%** (POV) à **0,8%** (élevage)

Fongicide à 1% (POA - matériel de laiterie- élevage) à **2%** (POV)

Virucide à 7,5% (POA- matériel de laiterie) à **0,8%** (élevage)

Agrément DSV n°03669 en cas de maladie contagieuse des animaux

Utilisation en cas de maladie d'origine bactérienne à 0,8% et en cas de maladie d'origine virale à 1,25%

ACTIVITE SPORICIDE

NORME D'ACTIVITE	LABORATOIRE D'ESSAI	MATIERES INTERFERENTES	TEMPERATURE	TEMPS DE CONTACT	SOUCHES TESTEES	RESULTATS
T72-301 (5 log red)	Laboratoire MIDAC 26/12/94	Eau dure 30°F	20°C	60 mn	<i>Bacillus cereus</i> <i>Bacillus subtilis</i> <i>Clostridium sporogenes</i>	2,5% 0,5% 0,05%
EN 13704 (3 log red) (IAA)	Solvay 30/06/03	Albumine (1%) + extrait de levure (1%)	10°C	15 mn	<i>Bacillus subtilis</i>	2%
				30 mn 60 mn		1%
			20°C	15 mn 30 mn 60 mn		1%

ACTIVITE FONGICIDE

NORME D'ACTIVITE	LABORATOIRE D'ESSAI	MATIERES INTERFERENTES	TEMPERATURE	TEMPS DE CONTACT	SOUCHES TESTEES	RESULTATS
EN 1650 (IAA)	Solvay 30/06/03	Eau dure + albumine 0,3g/l (conditions de propreté)	20°C	15 mn	<i>Aspergillus niger</i> <i>Candida albicans</i> <i>Saccharomyces cerevisiae</i>	4% 0,4% 0,4%
T 72-300	Laboratoire MIDAC 24/01/95	Eau dure 30°F	20°C	15 mn	<i>Cladosporium cladosporioides</i> <i>Pencillium verrucosum</i> <i>Absidia corymbifera</i> <i>Aspergillus versicolor</i> <i>Scopulariopsis brevicaulis</i> <i>Geotrichum candidum</i>	0,5% 0,25% 0,75% 1% 0,25% 0,1%
					⇒ Produit homologué fongicide à 1% (POA) 2% (POV)	
EN 1657 (vétérinaire)	Biolab 17/01/02	Eau dure + albumine 3g/l	10°C	30 mn	<i>Candida albicans</i> <i>Aspergillus niger</i>	0,04% 0,08%

RESUME ACTIVITE DESINFECTANTE

ZAL PERAX II VT48

AAM n°2020156

Bactéricide à 0,05% (POA - matériel de laiterie) à **0,1%** (POV) à **0,8%** (élevage)

Fongicide à 1 % (POA - matériel de laiterie- élevage) à **2%** (POV)

Virucide à 7,5% (POA- matériel de laiterie) à **0,8%** (élevage)

Agrément DSV n°03669 en cas de maladie contagieuse des animaux

Utilisation en cas de maladie d'origine bactérienne à 0,8% et en cas de maladie d'origine virale à 1,25%

ACTIVITE VIRUCIDE

NORME D'ACTIVITE	LABORATOIRE D'ESSAI	MATIERES INTERFERENTES	TEMPERATURE	TEMPS DE CONTACT	SOUCHES TESTEES	RESULTATS
NFT 72-181 (bactériophages)	Laboratoire MIDAC 13/01/95	Eau dure 30°F	20°C	15 mn	Bactériophage MS2 Bactériophage Ox 174 Bactériophage T2 Phage lactique O66	7,5% 0,1% 0,75% 0,1%
					⇒ Produit homologué virucide à 7,5% (POA)	
NFT 72-180 (sur virus des vertébrés)	Faculté des sciences de Tours 11/02/94	Eau dure 30°F	20°C	30 mn	Hépatite Canine Contagieuse Maladie de Talfan	0,8% 0,8%
	Faculté des sciences Pharmaceutiques de Tours 11/02/94 et CNEVA Fougères 22/07/97	Albumine 1% + extrait de levure 1%	20°C	30 mn	Hépatite Canine Contagieuse Maladie de Talfan Peste porcine Maladie de Newcastle Myxomatose Virus de la fièvre aphteuse	0,8% 0,8% 0,5% (3 log red) 0,5% 0,2% 1,25%
		⇒ Produit homologué virucide à 0,8% (élevage) Agrément DSV à 1,25%				
Essais terrains sur œufs de poulet	Solvay 24/12/04	Cf CR ESSAIS			Virus grippe aviaire H5N1	Cf CR ESSAIS
Test sur culture cellulaire		Liquide allantoïque d'oeuf	-	3mn		1:250